

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 octobre

Diocèse de Montréal. — De ce dimanche, saint Rosaire (Villeray et Notre-Dame de la Victoire); du 29 septembre, saint Michel (Montréal); du 30, saint Jérôme; du 1 octobre, saint Remi (Amherst); du 2, Saints Anges-Gardiens (Lachine); du 4, saint François d'Assise (Longue-Pointe); du 5, saint Placide.

Diocèse d'Ottawa. — De ce dimanche, saint Rosaire (Pte au Chêne) et Notre-Dame de la Victoire (Harrington); du 29 septembre, saint Michel (West Huntley, Fitzroy Harbor et Wentworth); du 1 octobre, saint Remi; du 3, saint Gérard (Montarville); du 4, saint François d'Assise (Hintonburg).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — De ce dimanche, saint Rosaire (ville); du 29 septembre, saint Michel (Rougemont); du 2 octobre, saints Anges Gardiens (Rouville); du 4, saint François (Frelighsburg).

Diocèse de Sherbrooke. — De ce dimanche, saint Rosaire (Sawerville); du 29 septembre, saint Michel (Cathédrale); du 2 octobre, saints Anges Gardiens (Ham Nord).

Diocèse de Valleyfield. — Du 29 septembre, saint Michel (Vaudreuil).

Diocèse de Nicolet. — De ce dimanche, saint Rosaire; du 29 septembre, saint Michel (Yamaska); du 1er octobre, saint Remi (Tingwick).

Diocèse de Pembroke. — De ce dimanche, saint Rosaire (Griffith); du 29 septembre, saint Michel (Douglass); du 30, sainte Sophie (East Aldfield); du 4 octobre, saint François (Aldfield-Sud).

J. S.

à partir du dimanche qui suit la fête du Rosaire, jusqu'à la fin du mois, auront au moins pendant dix jours récité la troisième partie du rosaire, pourvu que pendant cette deuxième partie du mois ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape pendant une visite d'église ou de chapelle publique. (*Raccolta*, n. 195.)

3o On gagne en outre les indulgences de 300 jours pour les litanies de la sainte Vierge et de 7 ans et 7 quarantaines pour la prière à saint Joseph. (*Raccolta*, n. 139 et 228).

Les diverses indulgences sont distinctes de celles de la Confrérie du Saint-Rosaire.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|---------|---------------|------------------|
| Mardi, | 30 septembre. | — Sainte-Sophie. |
| Jedi, | 2 octobre. | — Saint-André. |
| Samedi, | 4 | — Villeray. |